

ATLAND ANNONCE LE REFINANCEMENT DE SA DETTE CORPORATE ET LE REMBOURSEMENT DE SON EMISSION OBLIGATAIRE EURO PP PAR ANTICIPATION

ATLAND annonce avoir finalisé ce jour le refinancement de sa dette corporate avec la mise en place d'un financement bancaire pour un montant de 40 millions d'euros, assorti d'une ligne de crédit additionnelle de 20 millions d'euros destinée à accompagner sa stratégie de croissance externe.

Dans le même temps, le Groupe rembourse par anticipation son émission obligataire Euro PP de 32,5 millions d'euros émise en avril 2021 et dont la maturité initiale était en avril 2026.

Ce remboursement anticipé, couplé au refinancement bancaire avec une maturité de 5 ans, permettent à ATLAND d'allonger significativement la durée moyenne de sa dette et de renforcer la solidité de la structure financière du Groupe.

Grâce à l'ensemble de ces opérations, ATLAND atteint avec plus d'un an en avance son objectif de réduction de sa dette corporate de plus de 50%, initialement fixé à fin 2026.

Cette opération témoigne de la capacité du Groupe à exécuter sa stratégie et de la confiance de ses partenaires bancaires : Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile de France (coordinateur et co-arrangeur), Arkea banque, BNP Paribas, Crédit Industriel et Commercial, Crédit Lyonnais (co-arrangeur) et La Banque Postale.

À PROPOS D'ATLAND

ATLAND est un acteur global coté présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'immobilier. Avec 4,6 Md€ sous gestion au 31 décembre 2024, ATLAND intervient sur la gestion d'actifs et d'opérations de développement.

ATLAND est cotée sur Euronext à Paris, Compartiment B (code ISIN : FR0013455482)

www.atland.fr

CONTACTS

Antoine Onfray

Directeur Général Délégué

40 Avenue George V – 75 008 Paris

01 40 72 20 20

Presse

Dakota Communication : communication Groupe ATLAND

Joana Soares De Barros, Thomas Saint-Jean - atland@dakota.fr – 01 55 32 10 40